



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département  
de l'Essonne

-----  
Arrondissement  
de Palaiseau

-----  
Canton de  
Brétigny-sur-Orge

# COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2020

**Membres du Conseil Municipal présents : 24**

**Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5**

**Membres du Conseil Municipal absents : 0**

**Votants : 29**

**Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour ») :**

- Budget Principal – Décision modificative N°1-2020
- Budget Principal : Affectation des résultats 2020
- Personnel communal – Modification du tableau des effectifs
- Commission « *Information - Communication - Transports* » - Modification d'un des membres ; Mme Daurat remplace M. Vovard

**Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (M. le Maire est Président de droit) – 23 voix « Pour » les élus de la liste « *Marolles ensemble* », 5 voix « Pour » les élus de la Liste « *Marolles, un défi pour l'avenir* », et 1 abstention (G. Delvalle).**

Sont élus titulaires : G. Machut, Y. Poncet, J. Boulenger, F. Preud'homme et N. Murail

Sont élus suppléants : B. Eck, Ch. Letessier, D. Couton, JC Ollivier et I. Goldspiegel

**Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à la majorité des suffrages exprimés :**

- Nomination d'un Correspondant Défense (28 voix « Pour », 1 abstention : M. Delvalle). M. Chauvancy est élu.
- Collège Saint-Exupéry : désignation d'un représentant de la commune auprès du conseil d'administration (28 voix « Pour », 1 abstention : M. Delvalle). M. Fall est élu.
- Approbation du nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal (23 voix « Pour », 5 voix « Contre » : M. Murail, Mme Goldspiegel M. Chauvancy, Mme Léonard, Mme Tussiot, 1 abstention : M. Delvalle).

**Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour ») :**

- Décision de création d'un Conseil Municipal d'Enfants et approbation du règlement intérieur
- SIARCE – Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune de Boutigny-sur-Essonne
- Service Jeunesse – Tarif séjour au ski
- Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves

**Le Conseil Municipal a donné acte de la présentation des :**

- Rapport annuel 2019 de la SCI Chemin Vert
- Compte-rendu d'activité de l'année 2019 établi au titre de la convention d'Intervention Foncière conclue entre CDEA, la commune et l'EPFIF
- Compte-rendu d'activité de l'année 2019 de la SORGEM

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché dès le 1<sup>er</sup> octobre 2020

**LE MAIRE**

**Georges Joubert**

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.